

Procès-verbal du conseil d'école

A déposer sur RESANA sous la nomenclature :
Année-mois-jour-Nomdel'école-CEn°1
 Exemple : 2024-novembre-7-JeandelaFontaine-CEn°1

Ecole	EMPU du LAC		Adresse	4 chemin de la Plaine 31790 SAINT JORY	
Conseil d'école n°	1	l'année scolaire	2025-2026	Date	Du 03/11/2025

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Membre de droit sans participation au vote

<i>Fonction</i>	<i>Nom et Prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent</i>	<i>Remplacé si absent par</i>
Inspectrice de l'éducation nationale :	MONTREJEAU Hélène		Excusée	

Membres votants

Directeur de l'école Président	DELMAS FERRER Nelly	X		
-----------------------------------	---------------------	---	--	--

Elus (2) :

Maire	DENOUVION Victor		Excusé	
Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI	GUERRERO Lionel	X		

Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

Enseignant 1	TROPIN Céline	X		
Enseignant 2	MESTRE Anaëlle	X		
Enseignant 3	BERSEILLE Isabelle	X		
Enseignant 4	MOUSSA Marie	X		
Enseignant 5	BAILLY Elisa	X		
Enseignant 6	CHATEL Sophie	X		
Enseignant 7	SOURIAU Marion	X		
Enseignant 8	TREMOUILLERE Laurence	X		

Un des maîtres du RASED :

(choisi par le conseil des maîtres)

DDEN	AIBAR Jorge		Excusé	
------	-------------	--	--------	--

Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes)

(ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

Parent d'élève 1	VEBER Juliette	X		
Parent d'élève 2	CANDES Caroline	X		
Parent d'élève 3	GARCIA Sophie	X		
Parent d'élève 4	AFEDO Cyrile	X		
Parent d'élève 5	FAUCHE Céline	X		
Parent d'élève 6	BENMOHAMED Amine	X		
Parent d'élève 7	BENMOHAMED DELBRUYERE Julie	X		

Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)

ATSEM	COULON Audrey	X		
ATSEM	FORASTE Karen	X		
ATSEM	VILACEQUE Coraly	X		
Représentant des activités périscolaires / Directrice ALAE	PASSABOSC Carine	X		
Représentant des activités périscolaires / Coordinatrice Leo	ROBERT Estelle	X		

Lagrange				
Mairie de St Jory / Directrice Enfance, Jeunesse, Petite Enfance	MARCHAND Christelle	X		
Mairie de St Jory / Services Affaires scolaires	BRUGERE Emilie	X		
Conseillère municipale déléguée au périscolaire	BAHUT Cécile	X		
Conseillère municipale en charge du ménage	FARRET Corinne	X		

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	17h35
Désignation d'un secrétaire de séance	TROPIN Céline
Rappel des points à l'ordre du jour :	<p>1. Vie scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan rentrée 2025 : <ul style="list-style-type: none"> Effectifs et composition des classes Présentation de l'équipe (enseignantes, atsems, AESH) Présentation ALAE Présentation RASED, PIAL, point AESH Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement intérieur du conseil d'école Présentation du projet d'école 2018-2022 Evaluation d'école : présentation Projets de classes, manifestations, sorties Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) Liaison Grande Section / CP Coopérative scolaire : bilan financier 2024-2025 <p><u>Questions parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants notifiés (ou en cours de notification), nombre d'AESH Retour d'expérience sur la fête de l'école Juin 2025 : qu'est-ce qui a bien / moins bien fonctionné ? Que pouvons-nous envisager pour l'an prochain ? Agrandissement de la cantine, changement du sol et insonorisation : quels effets sur l'espace, la chaleur, le bruit ? <p>2. Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Consignes de sécurité / plan Vigipirate Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) / exercice risque Attentat - Intrusion Alerte Incendie / exercice d'évacuation <p>3. Mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> Vidéoprojecteurs : serait-il possible de programmer l'installation des deux vidéoprojecteurs précédemment achetés par la mairie ? <p><u>Questions parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Installation des deux classes dans l'extension : quels retours des enseignantes ? Qu'en est-il des étagères qui avaient été demandées ? Réalisation des travaux pour le sol des toilettes bleues (prévus été 2025) Installation d'un système de vidéo pour l'entrée de l'ALAE (prévu été 2025) Installation de verrous papillon à la tisanerie Ménage : la qualité s'est-elle améliorée ?

Compte rendu des échanges

Point 1

A. Bilan de rentrée :

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 227 élèves, répartis sur 9 classes Répartition par niveaux de classe : 83 PS, 79 MS, 65 GS (effectifs à la RS 2024 : 236 élèves, 82 PS, 67 MS, 87 GS)

Cl.1 : 27 élèves de PS, Cl.2 : 28 élèves de PS, Cl.3 : 28 élèves de PS, Cl.4 : 27 élèves de MS, Cl.5 : 27 élèves de MS, Cl.6 : 25 élèves de MS + 1 maintien, Cl.7 : 21 élèves de GS, Cl.8 : 22 élèves de GS

Effectifs légèrement en baisse depuis l'an dernier, pour la 1^{ère} fois depuis 2017, puisqu'en 7 ans nous avons subi une croissance exponentielle et sommes passés de 95 élèves répartis sur 4 classes à 243 élèves répartis sur 9 classes.

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Peu de changements dans l'équipe cette année :

Classe 1 : Nelly DELMAS FERRER (directrice) et Céline TROPIN (décharge de direction, en classe le jeudi et le vendredi)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les jeudis et vendredis, complétée par Céline TROPIN, en classe les lundis et mardis

Classe 3 : Anaëlle MESTRE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

Classe 5 : Marie MOUSSA

Classe 6 : Elisa BAILLY

Classe 7 : Sophie CHATEL

Classe 8 : Marion SOURIAU

Classe 9 : Laurence TREMOUILLERE

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : équipe stable cette année, une nouvelle atsem en remplacement d'un départ en retraite :

Classe 1 : Magali / Classe 2 : Adélia / Classe 3 : Céline / Classe 4 : Karen / Classe 5 : Carine / Classe 6 : Amandine / Classe 7 : Coraly / Classe 8 : Audrey / Classe 9 : Ambre

AESH : trois AESH, Yasmina, Sylvia et Marjorie

Directrice ALAE : Carine PASSABOSC, adjointe : Laure MARTY. L'effectif des animateurs est au complet (1 adulte pour 10 enfants)

RASED : Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : Mme Agathe PORTOIS et enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Maitresse E) : Mme Béatrice MARRAST (actuellement remplacée).

Les psychologues et enseignants spécialisés ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles. Les éventuelles observations par le psychologue scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents. Cette année encore, le choix de faire intervenir la maitresse E en préventif en école maternelle a été fait par l'équipe de circonscription. Le remplaçant de Mme Marrast interviendra donc normalement en période 2 à l'école.

PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) : le PIAL favorise la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. Appartenance au PIAL 17, rattaché au collège de Fenouillet. Nous avons trois AESH (quatre enfants avec une notification d'accompagnement individuel, et pour le moment cinq enfants ayant un dossier en cours de notification).

➤ Bilan de rentrée :

Déroulement global tout à fait correct. Compte-tenu des effectifs actuels, les sanitaires sont un peu insuffisants, ainsi que la salle de motricité, mais la livraison des travaux de l'an dernier a permis de retrouver deux classes en « dur » et non plus en bâtiment modulaire, une cantine plus confortable, une salle de réunion et une salle de BCD, ainsi qu'une salle de repos pour les élèves de MS ayant encore besoin de dormir.

Etant donné le grand nombre d'élèves de Petite Section accueillis, la période de rentrée est intensive, mais la présence d'un animateur Leo Lagrange par classe de Petite Section durant toutes les matinées de la 1^{ère} semaine de classe est précieuse. La mairie en est remerciée.

B. Règlement intérieur du conseil d'école et Règlement intérieur de l'école :

Vote.

Le règlement intérieur du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

C. Projet d'école :

Le projet d'école a été réécrit en 2018, et validé par l'IEEN en juin 2018. Pas de réécriture pour le moment, uniquement des avenants, la réécriture est prévue à l'issue de l'évaluation d'école, soit l'année prochaine.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « *Langage et épanouissement* »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse

(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels

(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS

(Actions : Réussir l'entrée à l'école /Préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

D. Evaluation d'école / présentation :

Le Conseil d'Evaluation de l'École (CEE) du Ministère de l'Education Nationale a été créé par la loi du 26 juillet 2019, dite loi pour une École de la confiance. Il est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire.

Toutes les écoles doivent être évaluées tous les 5 ans, les écoles de St Jory sont concernées cette année scolaire 2025/2026.

Cette évaluation concerne la communauté éducative dans son ensemble : les élèves, les parents, les enseignants, les atsems et les partenaires associés à l'école comme la municipalité (périscolaire). L'école va procéder à une auto-évaluation jusqu'au mois de décembre, qui sera suivie d'une évaluation externe. A l'issue de ces phases de réflexion émergeront des axes de travail qui permettront la réécriture du projet d'école l'année prochaine.

E. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets de classes :

➤ **Classes 1, 2 et 6 :**

En période 1 : Vivre ensemble à l'école : Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ... Automne / fruits d'automne / pommes : projet autour de la compote / Couleurs

En période 2 : Suite du travail sur les fruits d'automne, Travail autour des dangers domestiques / Corps humain / Noël

Compétences P1 et P2 :

Développement et structuration du langage oral et écrit : entrer en communication, enrichir son vocabulaire, développer sa syntaxe, améliorer la prononciation des mots, écouter des histoires / chants / comptines, découvrir des supports de l'écrit, participer à des activités de motricité fine et de graphisme.

Acquisition des premiers outils mathématiques : commencer à exprimer une petite quantité par un nombre, constituer une petite collection, comparer des quantités ou des grandeurs, trier des objets selon leur forme ou leur couleur, reproduire un motif répétitif simple.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques et artistiques : manipuler des objets variés, adapter ses équilibres et déplacements, suivre un parcours, participer à des jeux de collecte et de transport, expérimenter différentes façons de se mouvoir, découvrir les couleurs et les mélanges, laisser des traces avec des objets, reproduire des rythmes simples, découvrir des instruments.

Explorer le monde : manipuler des objets et des matières variés, réaliser des constructions, participer à la fabrication de gâteaux, prendre conscience du caractère dangereux de certains objets, découvrir la notion de saison et des fruits associés, se repérer dans la journée et dans l'espace de l'école.

Classe 6, en plus : Découvrir le monde : élevage d'escargots

➤ Classe 3 :

Période 1 : la rentrée

Langage :

- Étude d'un corpus de mot de vocabulaire autour de l'album "Le Machin"
- Connaître le nom et le son des lettres de l'alphabet
- Lecture d'album en réseau sur le thème de la rentrée

Activités physiques :

- Parcours sauter
- Jeux et rondes dansés

Mathématiques :

- Motifs organisés de 2 couleurs
- Dénombrer et constituer des collections jusqu'à 4
- Apprendre à faire un puzzle

Explorer le monde :

- Explorer la matière : pâte à modeler, peinture, pastels, craies...
- Collage

Activités artistiques :

- Adopter une posture de chanteur
- Mémoriser des comptines et des chansons

Période 2 : forêt et automne

Langage :

- Étude d'un corpus de mots de vocabulaire autour de l'album "Un peu perdu"
- Lecture d'album en réseaux sur le thème de la forêt et de l'automne
- Scander les syllabes de son prénom

Activités physiques :

- Lancer
- Danse de création avec un objet

Mathématiques

- Poursuivre le travail en numération avec les nombres jusqu'à 5
- Explorer les solides
- Explorer les longueurs

➤ Classes 7 et 8 :

Période 1 : "Bien vivre ensemble à l'école"

- connaître l'école, la classe, les différents moments de la journée, le matériel et nommer ses camarades.
- élaborer les règles des différents lieux de l'école (classe, toilettes, cour, bibliothèque)
- représenter un bonhomme, se représenter (pâte à modeler, dessin)
- connaître le schéma corporel, nommer et identifier les différentes parties du corps, les articulations et leurs rôles.

Période 2 : "Bien vivre ensemble en forêt"

découvrir le milieu de vie de la forêt, sensibiliser à sa protection

caractériser la saison de l'automne

sortie prévue le mardi 18 novembre à la forêt de Bouconne pour les 3 classes de MS.

- travail autour des émotions en lien avec le projet musical.
- travail sur le conte en randonnée "Le petit bonhomme de pain d'épice" de Christina Dorner
- suivre une recette pour cuisiner des bonhommes de pain d'épice, nommer les ustensiles et ingrédients (toute l'année à l'occasion des anniversaires)
- travail autour du vocabulaire de la maison (pièces et quelques objets)

➤ Classes 4, 5 et 9 :

Période 1 : Vivre ensemble à l'école

La mascotte Léon arrive dans la classe. Et dès la 2ème semaine, elle partira chez les enfants pour travailler le langage.

Albums : « L'école de Léon », « Li Mei et la légende des pandas », « A quoi ça sert l'école » et « Politesse »

Développement et structuration du langage oral et écrit :

- La rentrée des classes en maternelle : les différents moments de la journée, les adultes présents à l'école, les locaux, le matériel de classe, les copains
- Les formules de politesse et les règles de vie
- Le respect des autres et de leurs différences
- Le vocabulaire lié à l'école (locaux, personnels, matériel, coins jeux...)

Acquérir les premiers outils mathématiques et Découvrir le monde :

- Construction du nombre à 8 et repérage sur bande numérique
- Repérage sur quadrillage

- Effectuer des tris plus complexes
- Vocabulaire du corps humain et du visage
- Travail sur algorithmes de couleurs et formes

Période 2 : Vivre ensemble dans sa ville

Albums : « Au feu les pompiers » et « Sam le pompier »

- Les dangers domestiques
- Apprendre à porter secours

Albums : « Zig zag » et « La rue de tous les dangers »

- La sécurité routière
- Travail autour de la ville et du vocabulaire sur le quartier, le village, les métiers, les véhicules.

Album : « La robe de Noël »

- Thème de Noël ; la forêt les arbres

Développement et structuration du langage orale et écrit :

- vocabulaire des dangers et de la maison
- lettres scriptes et leur correspondance, écriture de mots en capitales.
- consolidation du son des lettres à travers l'histoire des alphas.
- travail sur les phonèmes voyelles et la syllabe en étude des sons.
- voir différents types d'écrits : recette, lettre, affiche
- produire des écrits autonomes

Acquérir les premiers outils mathématiques et Découvrir le monde :

- construction du nombre à 10 et repérage sur bande numérique
- les 5 sens
- l'automne : les fruits
- résoudre des problèmes de recherche
- commencer à schématiser pour résoudre un problème

Classes 4 et 8 : Projet en musique autour du thème des émotions puis des insectes.

20 séances de 30/45 min menées par un intervenant (stagiaire de l'école des intervenants en musique)

Objectifs : permettre aux élèves d'avoir une pratique vocale et instrumentale, d'acquérir un vocabulaire spécifique avec des écoutes musicales.

Manifestations / sorties prévues :

- J.09/10/25, J.18/12/25 et J.19/03/26 interventions de l'infirmière scolaire à l'attention des GS sur les thèmes Hygiène bucco-dentaire, Sommeil et écrans et Hygiène dans son ensemble
- M18/11/25 : sortie prévue à la forêt de Bouconne pour les 3 classes de MS
- Fête de Noël : V19/12/25 (goûter l'après-midi)
- Fréquentation de la médiathèque de St Jory par les classes de MS et GS dans un premier temps. Les classes de PS iront également plus tard dans l'année (lectures offertes, emprunts de livres pour la classe, régulièrement dans l'année)

F. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Elles sont mises en place le lundi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} période, elles concernent des élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 3 à 5 élèves, de MS et GS). Selon les groupes, travail sur :

- GS : reconnaître la plupart des lettres de l'alphabet en capitales d'imprimerie
- GS : distinguer les syllabes d'un mot prononcé / dénombrer les syllabes d'un mot / classer et trier des mots en fonction de leur nombre de syllabes / différencier les sons / produire des syllabes / supprimer ou ajouter une syllabe dans un mot / produire des rimes
- GS : connaître l'écriture chiffrée de 1 à 6 / connaître les constellations du dé de 1 à 6 / créer des collections jusqu'à 6 éléments / créer les différentes décompositions des nombres jusqu'à 6
- GS : reconnaître les lettres capitales et commencer la correspondance avec l'écriture script
- MS : numération sur les nombres jusqu'à 3 (dénombrer et reconnaissance de l'écriture chiffrée, associer écriture chiffrée / constellations / doigts de la main)
- MS : vocabulaire lié à l'école (lieux et matériel) et vocabulaire des albums travaillés pour aider à leur compréhension
- MS : reconnaissance des lettres du prénom, les remettre dans l'ordre
- MS : travail sur les mots noms
- MS : écriture du prénom
- MS : comprendre, mémoriser, réemployer les mots des corpus enseignés
- MS : connaître le nom et le son des lettres
- MS : dénombrer une collection d'objets jusqu'à 4
- MS : constituer une collection d'un cardinal donné jusqu'à 4
- PS : accompagnement transition cantine et langage pendant temps de repas

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus

informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, rencontres avec l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

G. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu au mois de décembre. Durant cette réunion, un point sera fait avec les enseignants de Cycle 2 sur les résultats des évaluations CP. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année (mars et juin). Le travail de préparation réalisé en équipe aboutira sur plusieurs rencontres entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles, avec un projet commun.

H. Bilan financier coopérative scolaire 2024/2025 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Delmas Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2024-2025 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2025 : 7713.17€ (Solde en Sept.2024 : 6618.95€ / Résultat de l'année 2024-2025 : +1094€)

Total des charges : 7799€, Total des produits : 8894€, Subvention mairie annuelle : 2835€, Subvention de l'association CLES : 1505€, cotisation versée à l'OCCE : 632€, participation des familles 1785€ (l'an dernier : 1300€)

Exercice 2025 / 2026 - Bilan des différentes actions depuis la rentrée :

➤ Recettes

- Participation parents : à venir
- Vente de photos de classes : à venir

➤ Dépenses

- Affiliation OCCE + assurance : 603.95€
- Achat cadeaux de Noël : environ 100€ par classe (1 jeu collectif pour chaque classe)
- Régies d'avance classes : 1200€

Le CLES remet lors du conseil d'école un don d'un montant de 1901.54€, obtenu grâce aux manifestations organisées. L'équipe les en remercie.

Questions parents :

- Nombre d'enfants notifiés (ou en cours de notification), nombre d'AESH
 - 4 élèves avec notification individuelle, 5 élèves en cours de notification, 3 AESH
- Retour d'expérience sur la fête de l'école Juin 2025 : qu'est-ce qui a bien / moins bien fonctionné ? Que pouvons-nous envisager pour l'an prochain ?
 - Retours globalement positifs . le CLES remercie les 2 atsems qui ont tenu un stand / retours très positifs sur l'atelier sensoriel organisé par les éducateurs de l'UEMA / fonctionnement correct des stands en autonomie / renouvellement à prévoir d'une partie du matériel pour les stands de jeux / réunion d'organisation à prévoir entre CLES et directrice
- Agrandissement de la cantine, changement du sol et insonorisation : quels effets sur l'espace, la chaleur, le bruit ?
 - Davantage d'espace disponible, plus lumineux, mais encore bruyant malgré insonorisation du plafond.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	18
Vote du Règlement intérieur de l'école	Abstentions	0
Vote du règlement intérieur du conseil d'école	Voix pour	18
Approuvés à l'unanimité	Voix contre	0

Point 2

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Posture Vigipirate actuelle : l'ensemble du territoire est au niveau « Sécurité renforcée - Urgence attentat » jusqu'à nouvel ordre.

Les parents ne rentrent pas dans les bâtiments de l'école. Les entrées dédoublées permettent de limiter les attroupements aux abords de l'école.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de confinement et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours (2 zones de confinement dans l'école concernant le PPMS Risques Majeurs, équipées des mallettes PPMS contenant le matériel réglementaire : tableau d'effectifs, Fiches « Conduites à tenir en cas d'urgence », Fiches de missions des personnels, brassards, radio, mégaphone, lampes de poche, trousse de 1^{er} secours, linges, ...), la constitution d'une 3^{ème} zone suite à l'installation de l'extension est à l'étude (pas encore équipée).

Les verrous papillons demandés avaient été installés sur les portes qui n'en étaient pas équipées, il en manque encore quelques uns.

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion (avant les vacances d'automne) et un exercice risques majeurs (naturels / technologiques). Une information à destination des familles a été envoyée par mail. Le 1^{er} exercice a été réalisé L13/10/25 en présence de la police municipale et de la gendarmerie selon un scénario Risque attentat / intrusion. Dysfonctionnement de 3 balises MyKeeper, mais déclenchement rapide de l'alerte, excellente réactivité des équipes et des élèves avec respect du protocole PPMS. Points négatifs : beaucoup d'ouvrants et pas forcément de stores efficaces et rapides à descendre. Bilan global positif. Les balises de déclenchement devaient être renouvelées par la mairie, cela a été fait depuis l'exercice de sécurité.

Pour le PPMS Risques Majeurs, une nouvelle zone de confinement est à prévoir pour le nouveau bâtiment accueillant 2 classes.

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices doivent être organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le V.26/09/25 à 9h et a concerné 206 élèves. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, sans souci particulier, la sortie a été rapide (1min40 pour tous les enfants). L'alarme incendie a correctement fonctionné, mais est peu audible de l'intérieur de certaines classes si les portes sont fermées. A la demande de la mairie, une entreprise est venue pendant les vacances pour renforcer les sirènes.

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	
	Abstentions	
	Voix pour	
	Voix contre	

Point 3

MAIRIE

- Serait-il possible de programmer l'installation des deux vidéoprojecteurs précédemment achetés par la mairie ?
→ Réponse mairie : dans une des deux classes prévues, le plafond ne permet pas l'installation du vidéoprojecteur. Il faudra prévoir une installation alternative (par exemple un bras télescopique) et la passer au budget.

Questions parents :

- Installation des deux classes dans l'extension : quels retours des enseignantes ? Qu'en est-il des étagères qui avaient été demandées ?
→ Réponse enseignantes et mairie : Les classes sont très confortables à utiliser, très lumineuses, le bâtiment est agréable. Il manque encore quelques éléments d'aménagement, du rangement : plusieurs possibilités évoquées par la mairie : des étagères qui s'élèveraient à un montant de 900€ et devraient donc être votées au budget, ou plus simplement des planches + équerres, ce qui conviendrait tout à fait aux enseignantes. Des étagères au sol ont également été proposées mais prendraient trop de place dans les classes. Il manque également de quoi afficher (baguettes de liège ? ou autre). Un nombre insuffisant de casiers a été prévu pour chaque classe.
- Réalisation des travaux pour le sol des toilettes bleues (prévus été 2025)
→ Réponse mairie : le sol des toilettes a été intégralement refait pendant les vacances d'automne, c'est opérationnel.
- Installation d'un système de vidéo pour l'entrée de l'ALAE (prévu été 2025)
→ Réponse mairie : le matériel a été acheté, il reste à trouver un créneau pour que les services techniques puissent l'installer.

- Installation de verrous papillon à la tisanerie
➔ Réponse mairie : un devis va être fait.
- Ménage : la qualité s'est-elle améliorée ?
➔ Réponse mairie : la mairie n'est pas satisfaite de la qualité de la prestation effectuée par l'entreprise en charge du ménage, et a fait un rappel à l'entreprise sur ses attentes. Une amélioration est attendue sous un mois, la mairie suit très régulièrement l'évolution en venant faire des vérifications sur le terrain.

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	19h10
<u>Le président, directeur d'école</u> 	<u>Le secrétaire de séance</u> 